

Communiqué de presse

Luxembourg, le 24 mars 2009

BGL face à ses clients professionnels et individuels exposés à la crise économique

Des solutions simples et transparentes, adaptées aux besoins des particuliers et des entreprises

Partenaire traditionnel de l'économie nationale, BGL a mis au point un ensemble de produits et services adaptés aux besoins des clients particuliers et professionnels, actuels et potentiels, conformément à un axe de développement stratégique retenu par son Conseil d'administration en février 2009 pour assurer une présence renforcée sur le marché luxembourgeois. La banque offre en effet à ses clients un programme de soutien visant à les accompagner individuellement tout au long de la période difficile de crise que traverse l'économie. Par le biais de solutions simples et transparentes, BGL confirme son engagement en matière de financement au niveau de l'économie réelle.

- Pour sa **clientèle de particuliers**, BGL a développé un ensemble de produits et services afin de réagir proactivement par rapport aux difficultés rencontrées par ses clients suite au récent climat conjoncturel. Ces mesures temporaires – comprenant entre autres la possibilité d'une réduction des mensualités, d'un moratoire sur les remboursements en capital et intérêts ainsi que de la restructuration des dettes auprès de la banque – permettent de proposer à chaque client la solution la mieux adaptée à sa situation individuelle, notamment dans une situation de précarité de l'emploi.
- En tant que **partenaire privilégié de la clientèle professionnelle** au Luxembourg et en Grande Région, BGL assume pleinement son rôle de banquier dans le soutien des entreprises. Dans ce contexte, une *task force* spécialisée a été mise en place pour répondre de manière ciblée et proactive aux besoins des entreprises ayant des difficultés temporaires liées à la situation économique actuelle. En s'associant avec les services de tous les acteurs locaux et en construisant des partenariats avec des acteurs externes, BGL a développé une démarche qui permet de prendre des décisions rapides et de manière non-bureaucratique afin d'adapter ou restructurer les plans de remboursement, notamment grâce à des moratoires ou rallongements des durées de remboursement ou encore des formules telles que le *factoring* ou le *sale and leaseback*.

BGL
Société Anonyme
Corporate
Communications

50, av. J.F. Kennedy
L-2951 Luxembourg

Téléphone
(+352) 42 42-23 87

Fax
(+352) 42 42-36 22

www.bgl.lu

- Au **niveau de l'épargne**, BGL a pleine conscience que dans la situation économique actuelle, les clients recherchent des produits sûrs et simples afin de pouvoir disposer d'une réserve d'argent à tout moment. C'est pourquoi, la banque garantit pour 2009 un taux minimum sur ses comptes d'épargne en euro.
- Finalement, BGL confirme sa **politique de mécénat** qui se traduit notamment par des partenariats avec les grands acteurs de la vie culturelle, sportive ou sociale du pays.

Contacts presse :

Jean-Louis Margue
Secrétaire général
Tél. : 4242-2340
jean-louis.margue@bgl.lu

Alwin de Prins
Corporate Communications
Tél. : 4242-4668
alwin.deprins@bgl.lu